

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 20 (1875)
Heft: (15)

Vereinsnachrichten: Société militaire fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

torités fédérales d'affirmer leur confiance dans la sagesse et le savoir militaire de notre compatriote.

Sept ans plus tard, en 1856, un nouveau conflit avec la Prusse remettait toutes les qualités militaires du général en évidence, et cette fois d'une manière accentuée. *(A suivre).*

SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE

Assemblée générale de 1875, à Frauenfeld.

Cette réunion a eu lieu les 17, 18, 19 juillet, conformément au programme que nous avons publié dans notre dernier numéro. Quand nous disons que ce programme a été suivi, il faut ajouter une réserve. La circulaire promettait une réception cordiale, mais simple et modeste. La cordialité n'a certes pas fait défaut, mais la simplicité et la modestie annoncées se sont trouvées remplacées par une profusion d'attentions aimables, de guirlandes, d'arcs de verdure, d'inscriptions, de trophées, d'illumination, de feux d'artifice, de vin d'honneur, de splendides salles, de tables élégamment décorées et richement servies, qui dépassait les antécédants ordinaires. Bref, la charmante ville de Frauenfeld ne s'était jamais montrée si coquette, malgré une abondante pluie qui eût pleinement excusé son abstention complète.

Environ 180 officiers étaient présents, dont deux chefs d'armes : le général Herzog, chef de l'artillerie, et le colonel Feiss, chef de l'infanterie ; trois divisionnaires : les colonels Egloff, président de la fête, Vægeli, de Zurich, Lecomte, de Lausanne ; le colonel Bleuler, instructeur-chef de l'artillerie ; les lieutenants-colonels Braun, Lochmann, Roth, Baumann, Tanner, Edlibach, etc.

Si les officiers présents se trouvaient relativement peu nombreux, surtout ceux de la Suisse romande, qui n'étaient représentés, croyons-nous, que par trois délégués, on en sait déjà le motif principal. Beaucoup d'officiers furent retenus par la soudaine mise sur pied ordonnée pour les funérailles du général Dufour, le 16 juillet, c'est-à-dire à la veille même de la fête de Frauenfeld. Par cette raison aussi la section de Genève avait fait excuser son absence.

Néanmoins toutes les armes et toutes les branches de l'état-major étaient représentées et elles purent tenir d'intéressantes séances séparées, le dimanche matin, aux divers locaux indiqués.

Mais commençons par le commencement, en ce qui concerne les travaux de la Société :

La première rencontre a eu lieu le samedi 17 juillet, à 4 heures du soir, à la gare de Frauenfeld. Les arrivants, au nombre d'une quarantaine, y compris le Comité central d'Aarau et le drapeau, y sont reçus par les officiers de Thurgovie.

M. le major d'infanterie Meyerhaus leur souhaite, en quelques mots expressifs et chaleureux, la bienvenue. M. le lieutenant-colonel Tanner, d'Aarau, répond au nom du Comité central, dont il est le représentant. Il exprime son regret de ce que le nombre des officiers ne soit pas plus considérable et indique quelles sont, selon lui, les

causes de cette si grande abstention : La mort et le convoi funèbre de notre regretté général Dufour ont tout spécialement empêché les officiers de la Suisse occidentale de répondre à l'appel de leurs frères de Thurgovie.

Le drapeau est conduit à la salle du Grand Conseil et l'on procède aussitôt à la distribution des billets de logement.

L'empressement des habitants de Frauenfeld à offrir ces logements était grand, mais malheureusement le nombre des officiers présents n'était pas en rapport avec ces aimables dispositions.

A 5 heures, l'assemblée des délégués est ouverte ; elle est présidée par M. le lieutenant-colonel Braun, M. le colonel Egloff n'étant pas encore de retour de Genève. On constate la présence de vingt et quelques délégués, représentant 10 cantons ou demi-cantons, 14 cantons ou demi-cantons faisant complètement défaut, mais quelques-uns s'étant fait excuser.

Cette assemblée, dans une séance de plus de deux heures de temps, aborda les questions à soumettre à l'assemblée générale et les préavis à lui présenter. Il fut décidé de demander à celle-ci de ne pas entrer en détail dans la discussion des nouveaux statuts, mais de les renvoyer au futur Comité central, afin que, quand la nouvelle organisation militaire serait plus avancée, il puisse les retoucher s'il le juge nécessaire et qu'ils soient discutés dans une assemblée de délégués qui serait convoquée à cet effet. La représentation à cette assemblée de délégués serait proportionnelle. Cette assemblée pourrait adopter définitivement les statuts ou les renvoyer, si elle le juge à propos, à l'assemblée générale pour votation définitive. (Pour nous, nous espérons que ce dernier mode ne sera pas admis, car une assemblée composée comme il vient d'être dit plus haut est plus compétente qu'une assemblée générale dans laquelle la majorité appartient toujours au canton dans lequel elle a lieu.)

Il fut décidé de proposer à l'assemblée générale de choisir entre Lausanne et Lucerne pour la fête de 1877, suivant que les officiers voudraient être dans la Suisse occidentale ou dans la Suisse centrale.

La contribution future à proposer à l'assemblée générale a été maintenue à 1 fr. 50 c. par membre, mais en observant que le catalogue complet des membres doit être fourni et que l'on ne peut pas admettre que tous les membres des sociétés cantonales ne soient, par le fait, membres de la Société fédérale.

Les sujets de concours proposés par le Conseil fédéral furent communiqués et on décida d'en proposer encore un certain nombre d'autres.

Enfin il fut admis en principe, afin de le proposer à l'assemblée générale, d'élever les subsides annuels donnés aux deux principaux journaux militaires de la Suisse, savoir : *Die Allgemeine Schweizerische Militär-Zeitung* et la *Revue militaire suisse*, et d'accorder également des secours plus restreints aux autres publications militaires spéciales qui paraissent également en Suisse.

Les journaux militaires sont un des moyens les plus pratiques et le plus à la portée de la Société pour développer les connaissances des

officiers et des sous-officiers ; il est donc naturel que les fonds assez considérables soient employés à cela.

Les délégués admettent aussi de proposer que la Société s'intéresse par une souscription de 500 francs à la fête commémorative de la bataille de Morat, et de faire répandre le plan de bataille par les Revues militaires, auxquelles il sera remis, de la part de la Société, le nombre d'exemplaires nécessaire à cet envoi.

Après cette séance il y eut réunion à la Schützenplatz, et la soirée se passa fort agréablement, malgré la pluie, et grâce au bon accueil des amis de Frauenfeld et aux musiques militaires et de cadets, qui étaient véritablement excellentes.

Dimanche à 6 heures du matin, la diane et le canon réveillent les officiers ; à 8 heures, réunion des différentes sections.

La séance des officiers d'infanterie et des carabiniers entendit M. le colonel Feiss, chef de l'arme, et M. l'instructeur d'arrondissement sur le recrutement de cette arme et son tir.

La section d'*artillerie* et d'*état-major général* s'occupe également, en premier lieu, du recrutement de l'arme, puis de la fourniture des chevaux aux officiers montés, et enfin du nouveau règlement d'habillement sur lequel il semble qu'il y ait quelques observations à formuler.

Le *génie* (rapporteur M. le major Tobler) s'occupe du recrutement de son arme et arrête toute une série de propositions à transmettre aux autorités supérieures compétentes. Elles seront également suivies de quelques observations sur le règlement d'habillement.

La *cavalerie* (rapporteur 1^{er} lieutenant Ulrich) et le *commissariat* ont eu aussi chacun une séance spéciale.

La justice faisait défaut, et le corps sanitaire se trouve trop peu nombreux pour entendre le travail que M. le docteur Kappeler avait préparé.

Ces diverses séances durèrent jusqu'à midi et demi, heure du dîner.

Deux cents convives environ étaient présents, et un excellent menu, accompagné de fort bons vins, conduisit facilement les assistants jusqu'à l'heure de 3 heures.

Disons aussi que M. le docteur et président du Grand Conseil Deucher ouvrit la série des toasts par un discours chaleureux et but à la Patrie.

M. le président et conseiller d'Etat et conseiller national Stoffel, dans un discours remarquable, parla du général Dufour, et fit son toast à l'armée suisse.

Suivant l'usage admis, pour le premier jour de fête, il n'y eut pas d'autres discours et le banquet fut levé.

L'après-midi du dimanche fut troublée par la pluie. L'excursion annoncée au champ de bataille de 1799 ne put avoir lieu. En compensation, M. le major Zellweger fit un récit net et attrayant de ces événements, que l'assistance put suivre avec fruit sur une jolie carte dressée pour la circonstance. M. le colonel Egloff termina cette séance par quelques renseignements fort instructifs et opportuns sur l'adjudant-général Weber, tué dans ce combat, et sur sa carrière militaire.

Le soir, malgré un ciel toujours plus inclément et des averses diluviennes, la procession par la ville, avec musique et flambeaux, n'en eut pas moins lieu, pour répondre à l'illumination si bravement maintenue contre vents et marées par la population frauenfeldoise. La soirée se termina gaiement sous le couvert du stand. Il s'y ajouta même, dit-on, un bal improvisé, qui ne fut pas sans charmes.

Le *lundi* matin, après la diane à 6 heures, eut lieu, à 8 heures, la remise du drapeau devant le Palais du Gouvernement.

M. le lieutenant-colonel Tanner en fit la présentation et déclara le remettre avec confiance aux mains du canton de Thurgovie et du colonel Egloff. Celui-ci répondit d'une voix ferme et sonore qu'il garderait cette bannière comme un précieux dépôt. Partie de Frauenfeld en 1834, lors de la fondation de la société, elle y revient après un voyage de 41 ans, escortée d'heureux progrès et du même bon esprit patriotique.

Vers 9 heures du matin, les délibérations de la séance générale s'ouvrirent à l'Eglise évangélique. Bien préparées par la réunion des délégués du samedi soir et bien présidées par notre président, M. le colonel Egloff, elles ont été nourries. Un grand nombre d'objets y ont été examinés et votés. Le procès-verbal, que nous publierons prochainement, en donnera les détails. En attendant, mentionnons quatre objets qui ont plus spécialement attiré l'attention de l'assemblée; ce sont :

1^o Le rapport de M. le major Egg sur l'activité des sections pendant l'année écoulée; quelques lacunes signalées, provenant de causes accidentelles qui tiennent plutôt aux comités de deux ou trois sections qu'aux sections elles-mêmes, devront être comblées avant la fin d'août.

2^o La question de la révision des statuts, qui a été ajournée pour être remise à une assemblée générale de délégués, convoquée ad hoc.

3^o L'exposé de M. le colonel Feiss sur l'application de la nouvelle loi militaire, exposé d'un haut intérêt d'actualité, qui a embrassé, avec autant de clarté que de méthode, toutes les branches des nouvelles institutions et a été écouté avec la plus grande attention pendant près d'une heure et demie.

4^o La question du siège de la prochaine assemblée générale, en 1877, et du comité central qui entrera en fonctions l'année prochaine. Entre deux localités présentées, Lucerne et Lausanne, l'assemblée, sur la déclaration des délégués vaudois qu'ils étaient sans instructions sur cette gracieuse offre, mais qu'ils pensaient que les officiers vaudois seraient heureux de recevoir leurs camarades de la Société militaire fédérale, si elle en décidait ainsi, et sur l'absence de tout délégué de Lucerne, s'est prononcée en faveur de Lausanne par une quarantaine de voix contre vingt-cinq données à Lucerne.

Les banquets officiels du dimanche et du lundi ont eu lieu à l'arsenal, brillamment décoré pour la circonstance. Plusieurs membres des autorités thurgoviennes y assistèrent. A côté de ce que nous avons déjà dit des paroles éloquentes de MM. Deucher et Stoffel, n'oublions pas de mentionner plus spécialement que, sur l'invitation de ce

dernier, toute l'assistance se leva pour un toast à la mémoire du général Dufour, et que ce mouvement répondait si bien aux sentiments des auditeurs qu'il s'exécuta avec un ensemble et un élan qui lui donnèrent un caractère d'imposante solennité.

Un toast à l'armée suisse fut porté en termes chaleureux et flatteurs par le président de la ville de Frauenfeld, M. Sulzberger. Il y fut répondu par le commandant de la II^e division, qui porta un toast aux populations des divers cantons et convia d'ors et déjà les officiers suisses à venir s'assurer en grand nombre, en 1877, des bons sentiments confédéraux des populations des bords du Léman. On entendit encore le capitaine Capponi, le colonel Egloff, le commandant Hæberlin, conseiller national, les lieutenants-colonels Lochmann et v. Edlibach, et à 6 heures les derniers officiers quittaient le lieu de la fête.

Ces banquets, admirablement servis par l'aubergiste M. ~~---~~, un maître en la matière, arrosés des meilleurs crûs de Thurgovie et d'excellent Yvorne, animés par les excellentes musiques des cadets et du contingent de Frauenfeld, ornés de toutes parts, — jusqu'à des nappes et des serviettes en papier illustré ad hoc, — dans un local spacieux et facilement abordable à de nombreux et sympathiques curieux civils, sont devenus, vu le mauvais temps, une des réjouissances importantes de la réunion générale de 1875.

De toutes façons celle-ci laissera à ses assistants le meilleur souvenir, et certes ils se sont tous joints de grand cœur aux remerciements exprimés par le général Herzog au Comité central et au colonel Egloff, qui l'ont si bien présidée.

Section vaudoise.

Le comité a adressé aux membres de la section et aux sous-sections la circulaire suivante :

Lausanne, 14 juillet 1875.

CHERS CAMARADES. — Ensuite des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée du 29 mars dernier, votre comité a pris les dispositions suivantes, au sujet de la réunion d'été de notre section.

Cette réunion aura lieu dans la seconde quinzaine du mois d'août. Elle aura pour objets :

- a) LE SAMEDI, une reconnaissance des routes et voies de communications traversant le Jura et conduisant à la vallée du lac de Joux ;
- b) LE DIMANCHE, une assemblée générale dans une des localités de La Vallée (le Brassus ou le Sentier, avec l'ordre du jour suivant :
 - 1^o Rapports sur la reconnaissance de la veille ;
 - 2^o Rapport sur la marche de la Société en 1874-1875 ;
 - 3^o Rapport du jury sur la question mise au concours : « Le perfectionnement du tir de l'infanterie ; »
 - 4^o Rapport des délégués à l'assemblée générale de la Société à Frauenfeld ;
 - 5^o Proposition du comité de la section vaudoise relative à la modification de l'art. 9 des statuts de la section ;
 - 6^o Propositions individuelles.

Désireux de voir participer à la reconnaissance le plus grand nombre possible de nos sociétaires, nous avons pensé devoir en élaborer, déjà maintenant, le pro-

gramme, afin que chacun puisse se préparer d'avance, étudier sur la carte le terrain à parcourir et en retirer ainsi le plus de profit réel.

Dans le but de laisser aux sous-sections une initiative désirable et de créer entre elles une salubre émulation, nous leur assignons à chacune une tâche spéciale et indépendante. A cet effet, *chaque sous-section sera directrice de colonne*, elle en choisira le chef dans ou hors de son sein et prendra, d'accord avec lui, tous les renseignements préliminaires et tous les arrangements nécessaires à l'entretien de la colonne pendant son trajet.

Ceux des membres de notre Société qui ne font partie d'aucune des sous-sections (Lausanne, Vevey, Morges, Moudon, Yverdon et Ste-Croix) choisiront la colonne à laquelle ils désirent être joints, et sont priés d'en donner, le plus promptement possible, avis au président de la sous-section directrice de la dite colonne.

Les passages à étudier sont au nombre de *six*, correspondant à celui des sous-sections.

Procédant de la droite à la gauche, nous les répartissons comme suit :

COLONNE n° I. — SOUS-SECTION DE STE-CROIX.

(Président : M. le lieutenant L.-P. Mermoud, à Ste-Croix.)

Vallorbes, le Pont, la rive gauche du lac de Joux, le Sentier.

COLONNE n° II. — SOUS-SECTION D'YVERDON.

(Président : M. le commandant Brecht, à Grandson.)

Croy, Vaulion, l'Abbaye, la rive droite du lac, le Sentier.

COLONNE n° III. — SOUS-SECTION DE MOUDON.

(Président : M. le major David, ou en son absence, M. le capitaine Kees.)

Cuarnens, Mont-la-Ville, l'Abbaye, et de là au Sentier.

COLONNE n° IV. — SOUS-SECTION DE VEVEY.

(Président : M. le lieutenant-colonel Murisier, à Vevey.)

De Montricher à l'Abbaye par les sentiers du Molendruz et de la Combe de la Verrière, de là au Sentier.

COLONNE n° V. — SOUS-SECTION DE LAUSANNE.

(Président : M. le major C. Carrard, à Lausanne.)

De Bière, Gimel et Longirod au Marchairuz et au Brassus.

COLONNE n° VI. — SOUS-SECTION DE MORGES.

(Président : M. le capitaine Warnery, à St-Prex.)

De St-Cergues au Brassus par territoire suisse, et si possible le défilé de St-Cergues.

Les moyens de transport jusqu'aux lieux désignés pour le commencement des opérations, sont laissés au choix de chacun. *A partir de là, le trajet se fera à pied.*

Les guides civils, nécessaires aux colonnes IV et VI, seront payés par la caisse de la section vaudoise.

TENUE : En uniforme et casquette, sans sabre.

CARTES nécessaires : feuilles 11 et 16 au $\frac{100}{000}$;
feuille 3 au $\frac{250}{000}$.

Les colonnes devront être rendues au lieu de réunion, au plus tard, à 7 heures du soir. La remise des rapports aura lieu le lendemain matin. ●

Tout en désirant laisser aux colonnes la plus grande latitude possible pour la rédaction de leurs rapports, nous croyons cependant qu'une certaine unité dans les indications et les renseignements à obtenir est nécessaire. Nous demandons, en conséquence, que les rapports mentionnent les points suivants, les plus indispensables dans une reconnaissance :

Voies de communication. — Routes, chemins, sentiers, direction, distance, largeur, pentes, nature de la chaussée, viabilité dans les différentes armes. Télégraphes. Ponts.

Terrains parcourus. — Nature des terrains parcourus. Culture. Bois et leur pénétrabilité. Défilés. Points dominants. Chemins divers les recoupant.

Positions. — Le terrain considéré au point de vue des positions dominantes et remarquables à portée de la route parcourue.

Lieux habités. — Leur importance, construction, étendue, logements, écuries.
Ressources diverses au point de vue militaire.

Lieux habités et autres, propices aux haltes ou bivouacs.

Obstacles. — Plis de terrains. Ravins. Cours d'eau. Endroits des routes susceptibles d'être coupés.

Les comités des sous-sections sont priés de réunir, le plus promptement possible, leurs sous-sections, afin d'organiser les colonnes et de se préparer à remplir le programme indiqué. Ils voudront bien, *avant le 10 août*, nous indiquer leurs chefs de colonnes, afin que, si cela est nécessaire, nous puissions leur communiquer quelques directions supplémentaires. Nous les mettrons, dès que nous le pourrons, chacune en relations avec un officier de La Vallée, spécialement chargé de les renseigner et de les recevoir à leur arrivée.

Notre comité prendra toutes les dispositions nécessaires au logement des sociétaires et au départ qui sera organisé de manière à permettre, à ceux qui le désireront, la rentrée à leur domicile le dimanche soir.

Un avis inséré dans la *Revue militaire*, dans les journaux quotidiens de notre canton, et adressé aux comités des sous-sections, donnera en temps et lieu les indications complémentaires.

Nous pouvons être assurés d'avance de la plus cordiale réception de la part de nos camarades de La Vallée, et nous comptons, pour cette intéressante excursion, sur une nombreuse participation des membres de notre Société.

Lausanne, le 14 juillet 1875.

Le Comité de la section vaudoise :

Aug. JACCARD, lieut -col. d'infanterie, *président.*

Eug. GAULIS, commandant de bataillon,
1^{er} vice-président.

Eug. MURET, major d'infanterie, *caissier*.

Jules NEY, 1^{er} sous-lieutenant d'infanterie, *secrétaire*.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Les obsèques du général Dufour ont eu lieu le 16 juillet, après midi, à Genève. Une foule considérable de militaires et de civils y a pris part. La Confédération y était représentée par MM. les conseillers fédéraux Welti et Cérésole, accompagnés des chefs d'armes et des divisionnaires, tous présents, sauf trois accidentellement empêchés. Les sociétés militaires des cantons voisins, surtout de Vaud, avaient convoqué et envoyé de nombreux membres, sans compter les officiers, plus nombreux encore, accourus spontanément.

Neuf cantons s'étaient fait représenter par des délégations officielles : Zurich, Berne, Schaffhouse, Bâle-Campagne, St-Gall, Argovie, Vaud, Neuchâtel et Valais, avec huissiers aux couleurs de Berne, Neuchâtel, Vaud, s'ajoutant à ceux de Genève et de la Confédération.

Sur la tombe on a entendu, après une prière de M. le pasteur Ferrier, un discours de M. le conseiller fédéral Cérésole et du président du Conseil d'Etat de Genève, M. Vautier, tous deux religieusement écoutés, plus quelques mots d'un ami du défunt en sus du programme. En revanche, on a signalé dans ce programme et notamment dans l'organisation du cortège, une regrettable lacune : on oublia la place du corps diplomatique et consulaire, laquelle eût été, nous assure-t-on, des mieux remplies, si l'on avait pensé de la réserver.